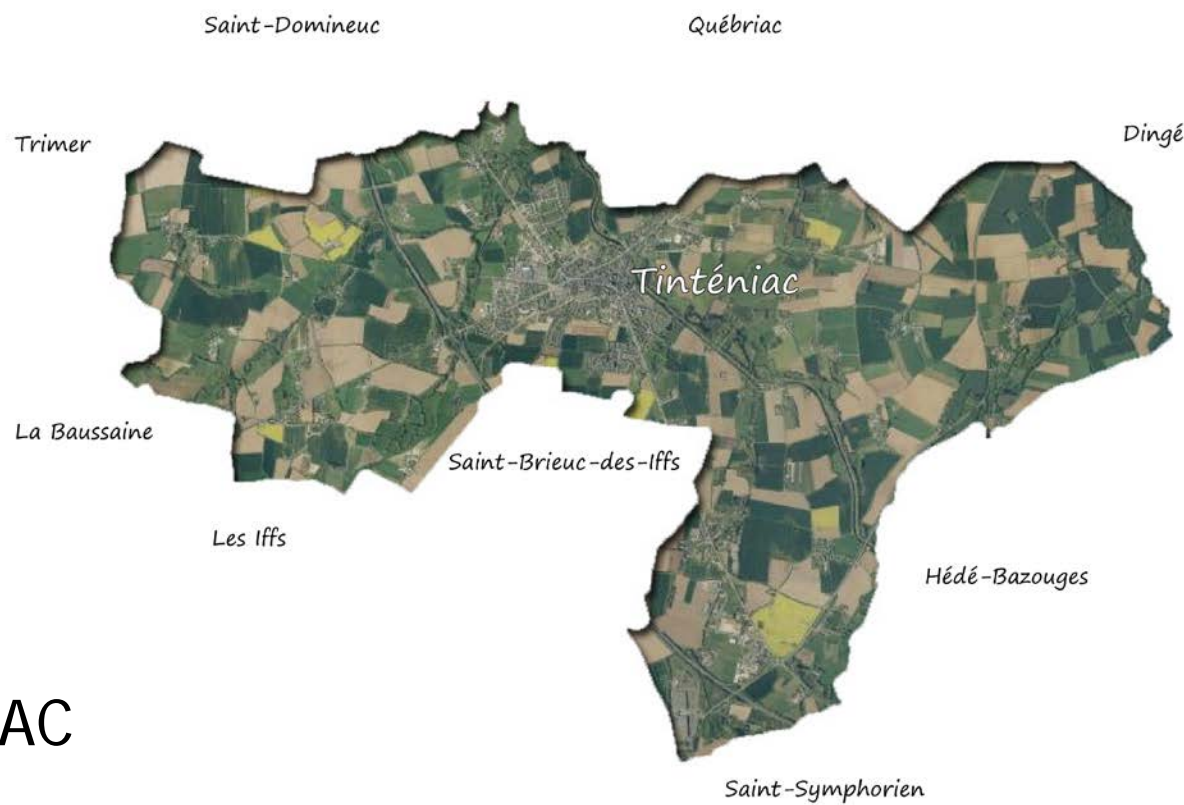


PLAN LOCAL D'URBANISME

6.5 Bilan de la concertation

Date d'arrêt du projet de PLU : 27/02/20



COMMUNE DE TINTÉNIAC

Le présent document a pour objectif de faire un état des lieux de l'accomplissement des modalités de concertation fixées dans la délibération de prescription de la révision du PLU de Tinténiac.

En séance du 22 Juillet 2016, le Conseil Municipal a fixé les modalités de concertation suivantes avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées :

- Un registre d'observations sera ouvert et mis à la disposition du public du début à la fin de la concertation.
- Une présentation du projet sous forme de panneaux d'exposition sera consultable par le public.
- Une réunion publique aura lieu au début et à la fin de la concertation.
- Des informations régulières seront insérées dans la Feuille d'informations municipales mensuelle, le bulletin municipal, le site communal.

Les moyens de concertation mis en place lors de la procédure de révision ont finalement été plus nombreux que ceux fixés initialement : courriel dédié, boîte à idées, permanence du bureau d'études, diffusion de questionnaires à destination des habitants et des exploitants agricoles.

Tout au long de la procédure, de nombreux supports de communication ont été utilisés et diffusés par plusieurs médias.

[Le registre :](#)

Un registre ainsi qu'une boîte à suggestions ont été mis à disposition à l'accueil de la mairie dès le début de la procédure de révision du PLU. Une adresse mail dédiée a également été créée.

Aucune remarque n'a été formulée.

[Les feuilles mensuelles communales et articles de presse :](#)

Des articles ont été ponctuellement insérés pour informer sur l'état d'avancement de la révision du PLU :

- Sur le site internet de la commune ;
- Dans le Ouest-France, lors des comptes rendus des réunions du Conseil Municipal des 27 mai, 24 juin et 22 juillet 2016, 22 février et 18 décembre 2019, et 14 février 2020 ;
- Dans la feuille mensuelle « Tinténiac Infos » de février 2017, juin 2018 et février 2020 ;
- Dans le bulletin municipal de décembre 2016 : 2 pages expliquant la démarche « Le PLU, c'est quoi ? », la composition d'un PLU, les grandes étapes de la révision d'un PLU, la concertation.

[Les panneaux de concertation :](#)

Une exposition permanente et évolutive a été affichée dans la salle du Conseil Municipal de la mairie durant toute la durée de la révision du PLU, afin d'informer au mieux le public de l'avancée du projet communal. De cette manière, une large diffusion des informations relatives à l'avancée de la procédure de PLU a pu être garantie.

[Le questionnaire à destination de la population :](#)

Au lancement des études, la diffusion d'un questionnaire a permis aux habitants de se prononcer sur les projets pour la décennie à venir en matière d'habitat, d'équipements, de mobilité et de cadre de vie.

Seuls 7 questionnaires ont été retournés. Les résultats du questionnaire sont présentés en détail à la fin du document.

[Le questionnaire à destination des exploitants agricoles :](#)

Afin de comprendre au mieux les enjeux auxquels liés à l'activité agricole, un questionnaire a été diffusé auprès des exploitations agricoles.

17 exploitations agricoles (15 dont le siège est situé au sein de la commune) ont répondu au questionnaire. Cela représente 33 chefs d'exploitations et 20 sites d'exploitations sur la commune.

Le diagnostic agricole inclus dans le rapport de présentation s'est largement appuyé sur les résultats du questionnaire.

[Bilan de la concertation :](#)

MODALITES DE CONCERTATION	BILAN
Registre et boîte à suggestions à l'accueil de la mairie	Aucune remarque formulée
Création d'un courriel dédié	Aucune remarque formulée
Les bulletins communaux et articles de presse	Bilan positif. Les informations relatives à la révision du PLU de Tinténiac et notamment au déclassement de certaines parcelles constructibles ont permis aux propriétaires de se renseigner sur la constructibilité de leur parcelle et une bonne participation des habitants aux réunions publiques.
La mise à disposition des informations en mairie	Tout au long de la procédure.
Les panneaux de concertation	L'exposition permanente a contribué à la visibilité de la procédure à partir du 7 février 2017 pendant 3 ans à la mairie.
Les temps de rencontre et d'échanges	Bilan positif. Une trentaine d'habitants ont répondu présents à chaque réunion publique. En revanche, une seule personne s'est déplacée lors de la permanence tenue par le bureau d'études, concernant les zones à urbaniser et les orientations d'aménagement et de programmation.
Le questionnaire à destination de la population	Bilan mitigé. Seuls 7 questionnaires ont été retournés.
Le questionnaire à destination des exploitants agricoles	Bilan positif. 17 exploitations agricoles (15 dont le siège est situé au sein de la commune) ont répondu au questionnaire. Cela représente 33 chefs d'exploitations et 20 sites d'exploitations sur la commune. Les réponses au questionnaire ont permis d'alimenter le diagnostic agricole.

Résultats du questionnaire à destination de la population :

Image et perception du bourg

Concernant l'image globale du bourg, les habitants retiennent essentiellement le canal et la proximité de Rennes et Saint-Malo.

Ils aiment l'accessibilité du bourg par la 2x2 voies et mettent en avant l'offre diversifiée d'équipements de services ainsi que la vitalité commerciale.

Cependant ils trouvent le bourg « triste » et souhaitent qu'un effort soit fait que sur la convivialité (création d'espaces publics type place et parcs) et sur la mise en valeur du patrimoine bâti.

Les difficultés de circulation et la dangerosité de certaines rues (pour les piétons et vélos) est parfois mise en avant.

Selon les habitants le canal constitue un atout majeur de la commune, tant pour la détente que pour « l'attrait touristique ». Ils souhaitent vivement une mise en valeur paysagère de cet espace et une facilité d'accès par voies douces.

Les déplacements

La desserte en transports en commun semble primordiale pour les Tinténiacois pour rejoindre Rennes, en premier lieu, puis Saint-Malo, Combourg et Dinan.

Ils souhaitent également une réorganisation de la circulation dans le bourg pour limiter la vitesse automobile, et attribuer davantage de place à des liaisons douces sécurisées (piéton et vélo).

De nouvelles circulations douces sont fréquemment demandées pour lier les différents quartiers de TINTÉNIAC (et circuler dans le bourg), pour rejoindre les équipements structurants et pour se rendre au canal.

Les commerces et services

L'offre commerciale semble satisfaisante, d'ailleurs les sondés demandent que l'accueil de nouveaux commerces de proximité soit poursuivi. Cependant, les Tinténiacois reprochent une mauvaise répartition des commerces dans le bourg qui donnent l'impression d'un centre-bourg « éclaté ».

Le constat est semblable pour les services de proximité ainsi que les équipements. Le niveau d'équipements et l'offre de services satisfont la grande majorité des habitants mais la localisation semble souvent trop périphérique.